

# Réunion CONJONCTURES

JUILLET 2023

DES ANALYSES CONJONCTURELLES PERTINENTES POUR MIEUX COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Premier trimestre 2023

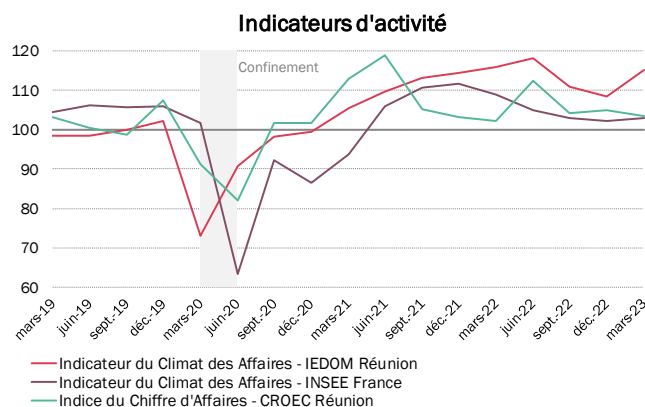
## L'économie réunionnaise entre menaces et ouvertures

Sur fond de bataille contre la réforme des retraites, le premier trimestre de 2023 est marqué par la tendance durable de l'inflation et la tentative de contrôle via le resserrement monétaire, notamment des conditions d'emprunt endurcies. A La Réunion, les effets sont multiples avec des retombées sur les échanges extérieurs en net ralentissement, ou sur l'activité des entreprises malgré un chiffre d'affaires en progression, intégrant les hausses des prix.

Sur les niveaux sectoriels, les divergences sont accentuées, entre le commerce qui doit faire face à l'arbitrage des dépenses des ménages, la construction qui voit les difficultés s'amorcer (augmentation des coûts des matériaux et baisse des commandes), et le tourisme revigoré par le retour des visiteurs extérieurs.

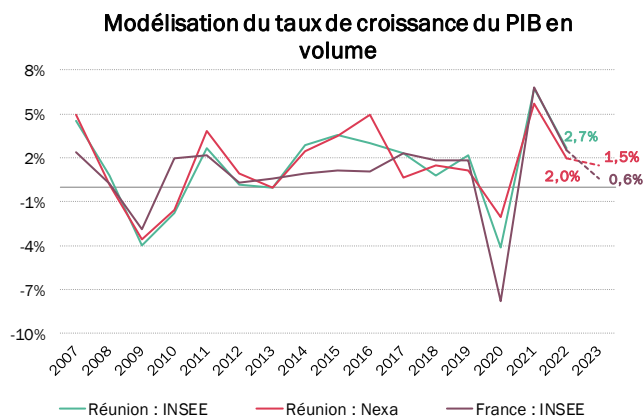
Face à des statistiques modérées, les enquêtes d'opinion traduisent un optimisme plus avéré. L'indicateur du climat des affaires, calculé par l'IEDOM à partir des résultats de son enquête trimestrielle auprès des entreprises réunionnaises, réalise une remontée significative de +6,6 points par rapport au trimestre précédent. Il s'affiche à 115,1 au premier trimestre 2023.

Sur les trois premiers mois 2023, l'indice de chiffre d'affaires publié par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) de La Réunion est positif de 1,2 point par rapport à son niveau de 2022, il s'établit à 103,4. Le CROEC relate une hausse de 3,4% du chiffre d'affaires des entreprises du panel en comparaison du premier trimestre 2022, faisant passer la région Réunion du 14<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> rang du classement national en deux trimestres. Selon l'organisme, cette embellie est liée à un renforcement de la trésorerie des entreprises, à une meilleure maîtrise de leurs stocks et à l'augmentation des prix de vente.



Sources : IEDOM, INSEE, CROEC

Prenant en compte les données actualisées au premier trimestre 2023, la modélisation du PIB de Nexa révèle un taux de croissance de +2,0% en 2022, et une première prévision pour l'année 2023 de +1,5% (à prix constants). Malgré une inflation persistante qui freine la consommation locale et des investissements contrecarrés par la hausse du coût du crédit, l'économie réunionnaise se maintient grâce au dynamisme de l'emploi, et des filières du tourisme et de la construction.



Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

Au niveau national, l'indicateur du climat des affaires national remonte légèrement de 0,57 point en glissement trimestriel, après une baisse continue depuis le début de l'année 2022. L'estimation de croissance publiée par l'INSEE est de +0,6% en 2023 en moyenne annuelle, après +2,5% en 2022, malgré une inflation plus présente qu'à La Réunion.

## ◆ L'inflation persiste à un niveau élevé

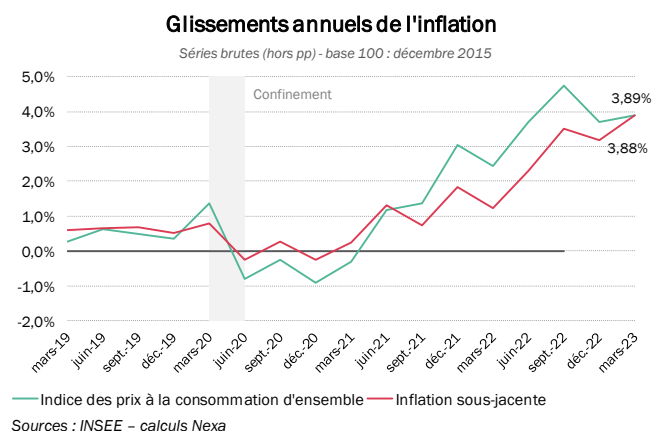
L'indice général des prix à la consommation continue sa progression au premier trimestre 2023, soit +3,8% en glissement annuel et +0,4% en comparaison du trimestre passé.

Les tarifs des produits pétroliers sont toujours à la hausse (+8,9%), mais leur croissance est plus modérée qu'aux trimestres précédents (+11,6% au quatrième trimestre 2022 et +23,4% au premier trimestre 2022). Hors produits pétroliers, le poste Energie croît plus fortement que précédemment (+13,9% vs. +7,8% au quatrième trimestre 2022 et +8,7% au premier trimestre 2022).

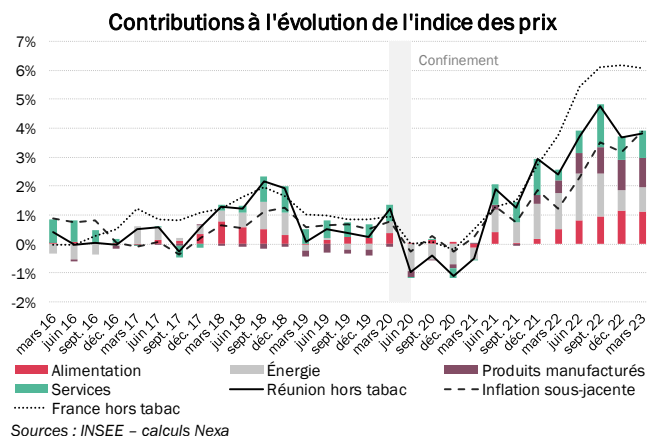
Le coût de l'alimentaire augmente de +8,5% au premier trimestre 2023, poussé par l'alimentation hors produits frais (+9,2%), tandis que les prix des produits frais chutent de -12% comparativement à la même période un an plus tôt.

L'évolution des tarifs des produits manufacturés est de la même ampleur qu'aux deux précédents trimestres (+3,8%), tirés par les autres produits manufacturés (+5,1%). Malgré la période des soldes on constate une légère hausse de +1,7% du poste habillement et chaussures, alors que le coût des produits de santé tendent vers une baisse (-0,5%).

Du côté des services, les tarifs des transports et communications progressent de +7,9%, soutenus par la période des vacances. Tandis que les prix des services de santé reculent de -0,7%, les loyers et services rattachés deviennent de plus en plus chers à La Réunion (+2,6% vs. +0,6% un an plus tôt).



L'alimentation est le premier poste contributeur à l'évolution des prix sur les trois premiers mois (+0,62 point en rythme annuel), comme au quatrième trimestre 2022, suivi des produits manufacturés (+0,59 point). Seule la part contributive du poste Energie diminue sur la période observée (-0,41 point).

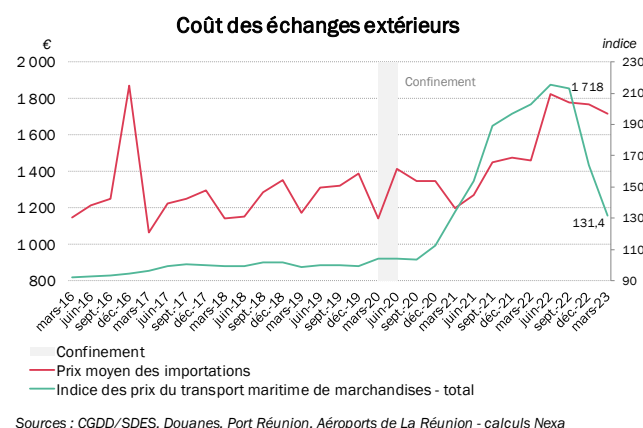


L'inflation sous-jacente, calculée en retirant les composantes les plus volatiles telles que les produits alimentaires frais, le tabac et les produits pétroliers repart à la hausse ce trimestre pour atteindre +3,9%, soit un niveau légèrement supérieur à l'indice général. Cela traduit une tendance inflationniste sur le long-terme de l'économie réunionnaise.

L'indice national est toujours significativement élevé au premier trimestre 2023, (+6,1% d'augmentation des prix hors tabac), mais entame une légère décroissance par rapport au trimestre précédent (-0,10 point).

## Allègement confirmé sur les coûts des échanges extérieurs

Le coût des échanges extérieurs continue de diminuer au premier trimestre 2023. L'indice national des prix du transport maritime de marchandises dégringole de -71,5 points en glissement annuel, et de -32,8 points en comparaison du trimestre passé, soit un niveau de 131,4. La baisse de la demande dans le transport maritime et l'apaisement des tensions internationales sur les capacités de transport sont à l'origine de ce fléchissement, entamé depuis le troisième trimestre 2022.



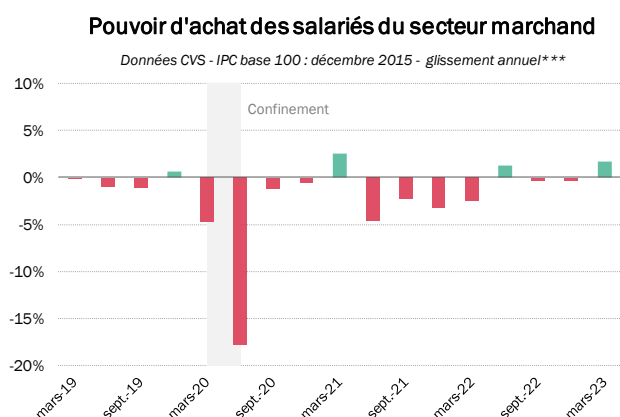
Le prix moyen des importations, calculé par le rapport entre la valeur importée et la quantité en tonnes, est de 1720 € sur la période observée, soit une diminution de -2,8% par rapport au quatrième trimestre 2022. En revanche, l'indicateur est supérieur de +17,8% par rapport à la même période en 2022, et +46,7% par rapport à 2019, intégrant une inflation importée.

Cette tendance baissière du coût des échanges extérieurs laisse entrevoir l'espoir d'un ralentissement de la hausse des prix dans les prochains mois.

### Léger rebond du pouvoir d'achat des salariés

*Note* : Les données du graphique « Pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand » ont été révisées suite à l'intégration des données des apprentis dans les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF Caisse Nationale à compter du premier trimestre 2023.

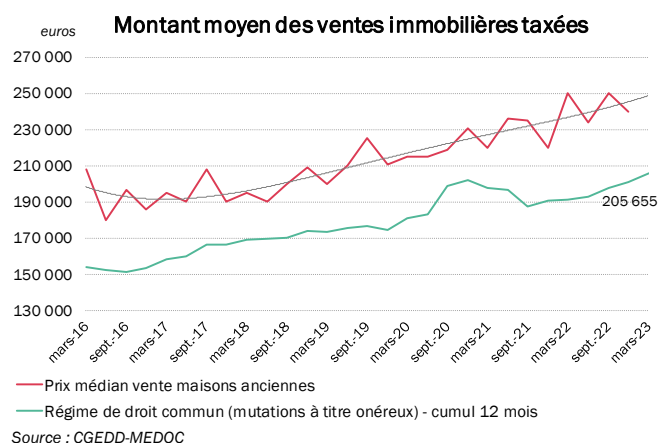
Les mesures de soutien du gouvernement au pouvoir d'achat par l'intégration de primes (PPA et PPV) et la réévaluation du SMIC au 1er janvier ont permis une progression du salaire moyen par tête (+5,5% en glissement annuel). Aussi, après deux trimestres de baisses successives, le pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand calculé de façon théorique repart à la hausse au premier trimestre 2023 (+1,6%).



Sources : ACOSS, INSEE – calculs Nexa  
\*\*\* Le calcul du glissement annuel du 2ème trimestre 2021 se base sur la valeur du 2ème trimestre 2019

### Les prix immobiliers restent sous pression

Le montant moyen des ventes constaté sur le marché de l'immobilier ancien ne cesse d'augmenter, soit +7,5% en rythme annuel, et +2,4% en comparaison du trimestre passé, pour un prix moyen de 205 655 € sur le premier trimestre 2023.



Source : CGEDD-MEDOC

### Des échanges extérieurs de marchandises atténués par les grèves

L'analyse des échanges extérieurs au premier trimestre 2023 n'est pas significative de l'évolution réelle de l'activité. Les données ont été exceptionnellement impactées par 15 jours de grève au Grand Port Maritime de La Réunion sur la période.

#### Les importations fléchissent à nouveau

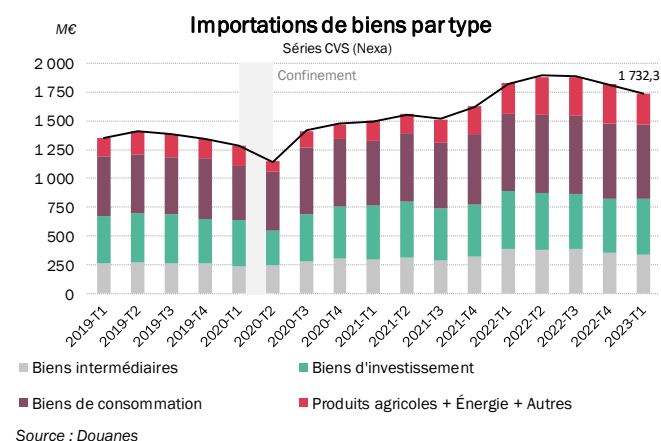
Le volume des biens importés sur le territoire au premier trimestre 2023 décline de -4,3% comparativement au trimestre précédent, et de -4,8% vs. le début de l'année 2022. Au total, la valeur importée sur les trois premiers mois s'élève à 1 732 M€ (en données CVS).

L'analyse par catégorie montre une part croissante des biens destinés à la consommation dans le total des importations entre les premiers trimestres 2022 et 2023 (36,9% et 37,4% respectivement). En valeur, cette catégorie recule de -1,2% en glissement trimestriel, et de -3,6% en rythme annuel, soit 647 M€ au premier trimestre 2023.

Le poste regroupant les produits agricoles, énergie et autres représente également une part plus importante dans le total des produits entrés à La Réunion, passant de 14,5% à 15,5% en un an. La valeur importée atteint 268 M€ au premier trimestre, en légère augmentation annuelle (+1,6%), mais en baisse de -22,4% par rapport au premier trimestre 2022.

Les biens d'investissement voient leur part dans le total des importations évoluer de 27,4% à 27,7% en un an. La valeur importée s'élève à 480 M€, soit une hausse trimestrielle de +1,6%, et un recul de -3,7% par rapport au premier trimestre 2022.

A l'inverse des autres catégories, on constate une diminution de la part des biens intermédiaires entre 2022 et 2023 (21,5% et 19,7% respectivement). Le poste représente 342 M€ sur la période observée, soit une baisse de -2,6% vs. le trimestre passé, et de -12,7% vs. le début de l'année 2022.



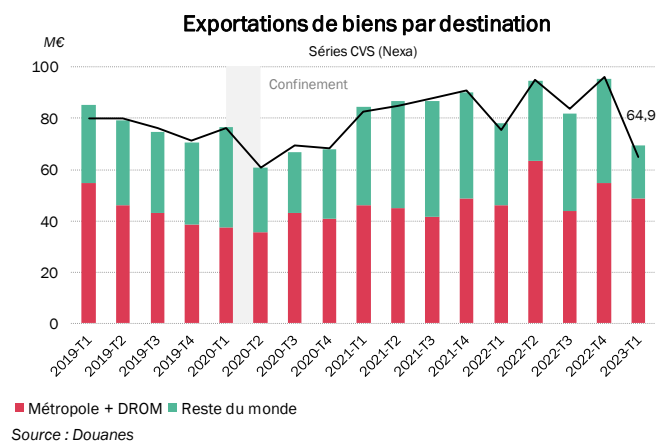
Source : Douanes

L'effet inflationniste, apprécié par l'augmentation du prix moyen des marchandises importées (+17,8% en rythme annuel), et la dégradation du tonnage de trafic de marchandises (-20,7%) crée un arbitrage des agents économiques en faveur des produits de nécessité, illustré par l'évolution du poids des catégories de biens dans les importations.

Parallèlement au déclin en valeur des importations, l'octroi de mer atteint un montant de 96,4 M€ début 2023 (données CVS IEDOM), soit un repli de -4% en comparaison de l'année précédente, et de -7,3% vs. le quatrième trimestre 2022.

### Les exportations affichent un important recul

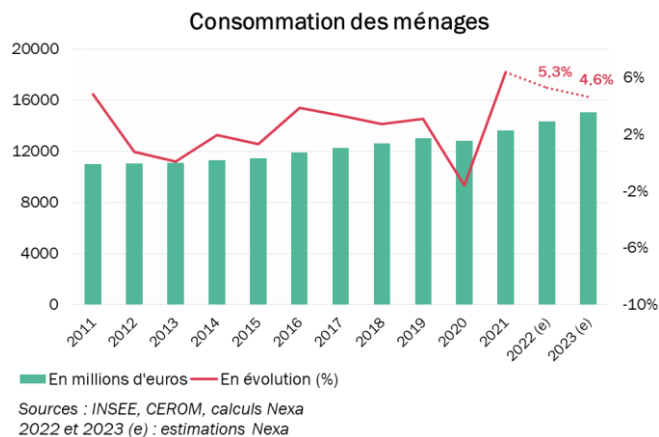
Les exportations de biens de La Réunion chutent de manière significative sur le trimestre observé, passant à 65 M€, soit -32,4% par rapport au quatrième trimestre 2022, et -13,9% vs. le premier trimestre 2022.



La part des exportations vers la métropole et les autres DROM gagne +14 points en un an (+6,6 points vs. 2019), au détriment de la destination « reste du monde » qui voit sa part dans le total des biens exportés reculer de -10 points (-6,3 points vs. 2019). Les envois vers la métropole et les DROM représentent 49 M€ au premier trimestre 2023, soit -11,3% en glissement trimestriel et +5,5% en rythme annuel. Les exportations vers le reste du monde subissent une forte baisse trimestrielle de -48,6%, et une réduction annuelle de -34,6%, soit 21 M€ sur les trois premiers mois de 2023.

### ● La consommation ne cède pas

Au **niveau macro-économique**, la consommation finale des ménages, estimée par Nexa dans son modèle économétrique, reste une composante essentielle de la croissance réunionnaise. Après le rebond de 2021 (+6,6% à prix courants), la consommation ralentit mais reste positive en 2022 (+5,3%). En 2023, la consommation locale atteint 15 035 M€, soit +4,6% par rapport à l'année précédente.

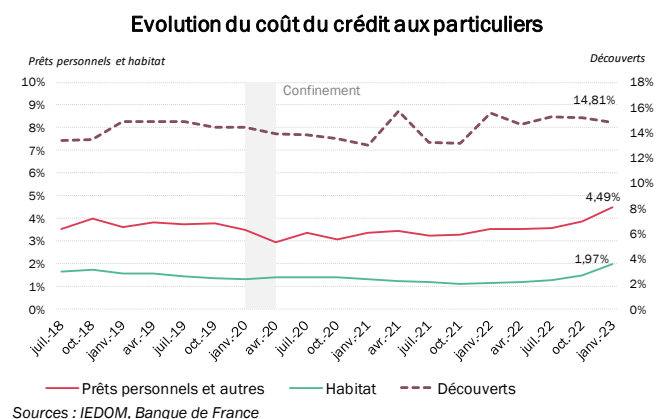


L'évolution des importations de biens destinés aux ménages réunionnais au premier trimestre 2023 reflète ce ralentissement de la consommation. Les importations de biens d'équipement du foyer chutent de -15,2% en comparaison de la même période en 2022, et de -25,4% en glissement trimestriel. Elles atteignent 154,1 M€ sur les trois premiers mois de l'année.

Les importations de biens courants baissent de -3,4% en rythme annuel, et de -12% en variation trimestrielle, soit 328,5 M€ sur la période étudiée.

### Les conditions d'emprunt se durcissent encore

Le coût du crédit aux particuliers continue son ascension au premier trimestre 2023, suivant la tendance restrictive de la politique monétaire européenne pour tenter de contrer l'inflation.



Le taux moyen des « prêts personnels et autres » augmente de +0,63 point par rapport à son niveau d'octobre 2022, et de +0,95 point vs. janvier 2022, passant ainsi à 4,49% en début d'année. Le montant moyen emprunté pour ce type de crédit est de 16 900 €, soit une baisse de -1,8% en comparaison de la période précédente, et la durée moyenne est de 5 ans.

Le coût du crédit à l'habitat s'affiche à 1,97% en janvier 2023, soit +0,50 point vs. octobre 2022, et +0,84 point en rythme annuel. Le montant moyen emprunté est de 156 000 €, pour une durée moyenne de 21 ans.

En revanche, le taux appliqué aux découverts bancaires diminue en rythme trimestriel (-0,38 point) et annuel (-0,78 point), pour atteindre 14,81 % en janvier 2023. Cependant, celui-ci est significativement supérieur à celui de la France entière (5,49%), contrairement aux autres types de crédit aux particuliers.

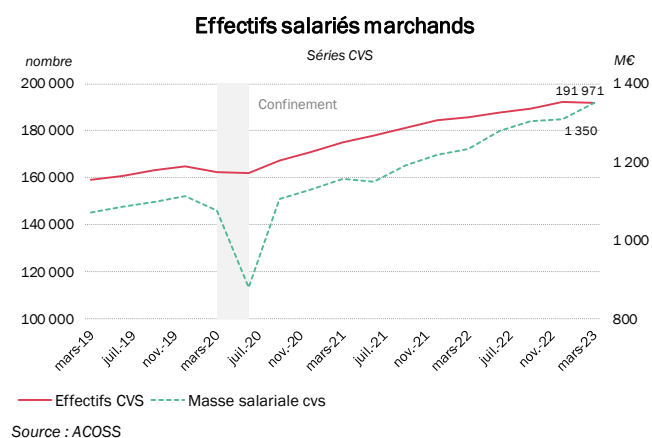
### ◆ La dynamique de l'emploi s'essouffle

*Note : À compter du premier trimestre 2023, les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF intègrent les effectifs des apprentis. Cette révision modifie légèrement les évolutions trimestrielles des effectifs salariés publiées précédemment.*

Après une croissance continue depuis la fin du premier confinement en 2020, le nombre de salariés marchands recule de -0,1% au premier trimestre 2023 (en glissement trimestriel - données CVS). Ils atteignent 191 970 effectifs sur la période, soit 100 de moins qu'au quatrième trimestre 2022.

En revanche, on observe une hausse de +3,3% ce trimestre par rapport au premier trimestre 2022, représentant un volume de 6 160 effectifs supplémentaires sur le stock annuel.

L'analyse sectorielle montre une plus forte progression des salariés marchands au sein de la filière de l'hôtellerie-restauration (+10,5% en variation annuelle), suivie des autres services hors intérim (+3,8%) et de la construction (+3,2%).



Parallèlement au secteur marchand, l'emploi salarié total dans le privé et le public progresse de +1,8% en rythme annuel, mais diminue sensiblement de -0,1%. Au premier trimestre 2023, on recense 290 790 salariés, soit 5 219 de plus en comparaison de l'année précédente mais une perte de 208 effectifs par rapport au quatrième trimestre 2022.

### Le secteur tertiaire marchand se démarque

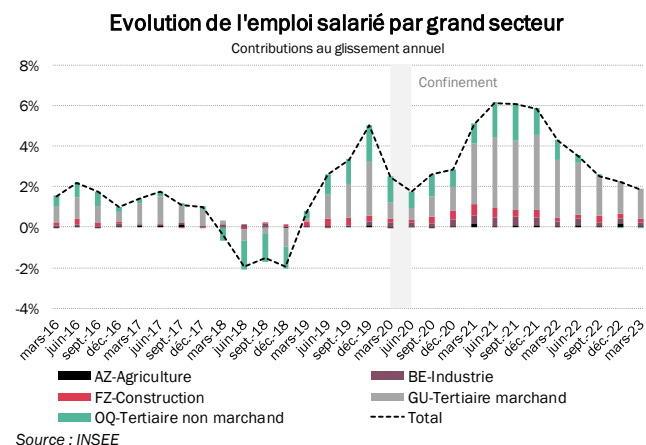
Conformément au trimestre précédent, la filière agricole connaît la plus forte croissance de ses effectifs salariés sur un an. On comptabilise près de 3 600 emplois au premier trimestre, soit +5,3% en glissement annuel (180 effectifs supplémentaires). En revanche, le secteur voit ses effectifs baisser de -5,7% par rapport au trimestre passé.

L'emploi salarié industriel progresse de +2,3% en rythme annuel, mais diminue de -0,6% en évolution trimestrielle. Ce sont 20 870 effectifs qui sont recensés au premier trimestre 2023, soit 470 de plus qu'à la même période un an plus tôt.

Dans la construction, on note 18 200 emplois salariés en début d'année, soit +3,2% en comparaison du premier trimestre 2022, et -0,4% vs. le trimestre passé. L'écart sur un an est de 564 effectifs.

Profitant du dynamisme de la filière touristique locale, le tertiaire marchand continue de recruter. On comptabilise 4 100 emplois supplémentaires en un an (+3,3%), soit 128 290 effectifs au premier trimestre 2023.

La comparaison des secteurs privé et public est similaire aux périodes précédentes. L'emploi salarié privé augmente de +3,2% en début d'année (203 080 effectifs), tandis que le public diminue de -1,2% (87 710 effectifs), entraîné par le recul des contrats aidés sur la période. Au premier trimestre 2023, on dénombre 10 294 contrats parcours emploi compétences (PEC), soit -15% par rapport à la même période un an plus tôt.



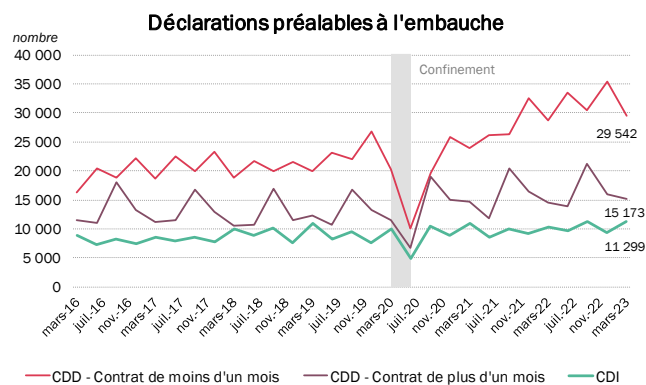
### L'emploi précaire ralentit

Du côté des déclarations préalables à l'embauche, on constate un accroissement significatif des contrats à durée indéterminée (CDI) en début d'année, soit +9,7% en comparaison du premier trimestre 2022, et +21,1% vs. le trimestre passé. En volume, cela représente près de 1000 contrats supplémentaires de par rapport au premier trimestre 2022, soit un total de 11 300 CDI.

La part de ce type de contrats dans le total des déclarations préalables à l'embauche passe de 19,2% à 20,2% en un an, au détriment des contrats à durée déterminée (CDD) de moins d'un mois (53,6% à 52,7% sur la période).

Après la forte évolution entamée depuis 2021, ces derniers ralentissent en début d'année. On recense 29 540 contrats de moins d'un mois au premier trimestre 2023, soit +2,8% en comparaison de la même période un an plus tôt, et -16,6% en variation trimestrielle.

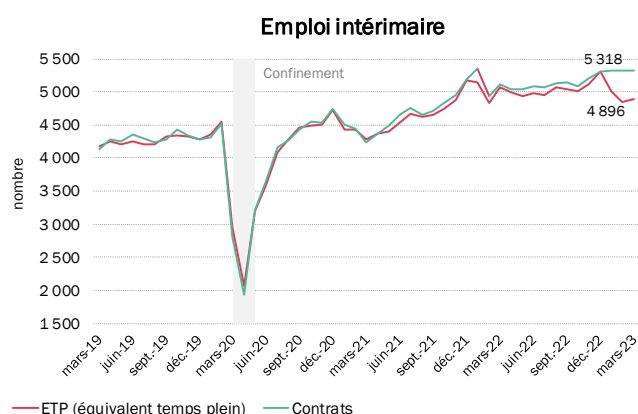
Les CDD de plus d'un mois progressent de +4,4% en glissement annuel, soit 650 déclarations supplémentaires en un an. En revanche, ils diminuent de -5,1% par rapport au trimestre précédent. Au total, on comptabilise 15 170 CDD de plus d'un mois sur la période.



Source : URSSAF

### Retournement de l'intérim

L'emploi intérimaire subit une inversion de tendance en début d'année, avec 5 180 effectifs ETP, soit -1,2% par rapport au quatrième trimestre 2022 et -0,7% vs. le premier trimestre 2022. En volume, cela représente une perte de 36 intérimaires en un an et 60 effectifs en moins par rapport au trimestre précédent.



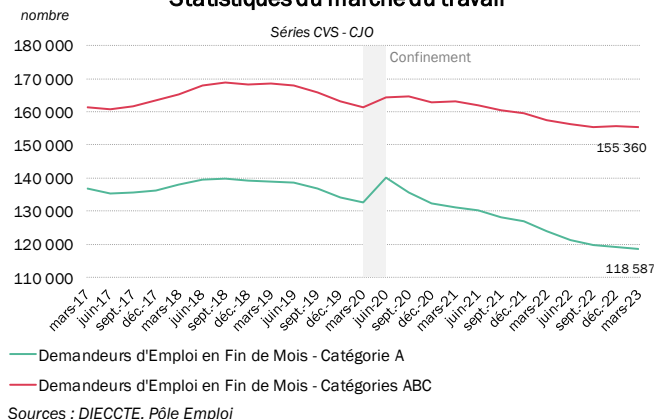
Source : Dares

### Remontée impromptue du chômage

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi est plus contenue en ce début d'année 2023. La catégorie A décline de -4,2% comparativement à la même période en 2022 (-6,1% au trimestre passé), et atteint 118 587 individus. Après une diminution de -2,5% au quatrième trimestre 2022, la catégorie ABC ne perd que 1,3% de ses effectifs au premier trimestre 2023, soit 155 360 demandeurs d'emplois.

L'évolution des demandeurs d'emploi par classe d'âge est la même depuis mi-2022. On constate une hausse de +5,8% sur le premier trimestre 2023 en glissement annuel chez les moins de 25 ans, tandis que les 25-49 ans et les plus de 50 ans diminuent respectivement de -2,6% et -1,8%.

### Statistiques du marché du travail



Sources : DIECCTE, Pôle Emploi

Le taux de chômage de La Réunion remonte au premier trimestre 2023, pour atteindre 18,7% vs. 17,1% au trimestre précédent, et 18,5% à la même période un an plus tôt. L'indicateur en France entière (hors Mayotte) est stable en variation trimestrielle (+7,1%).

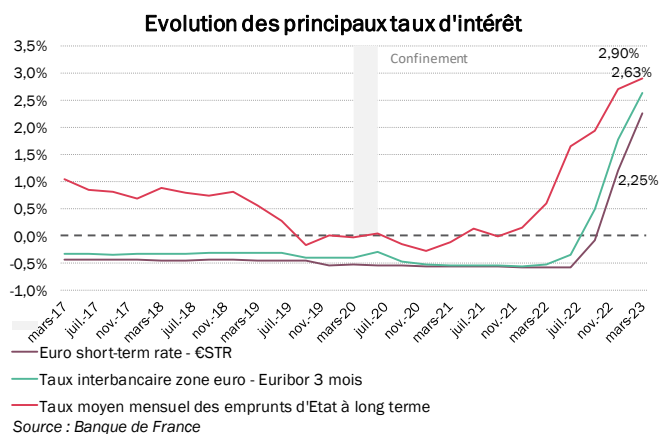
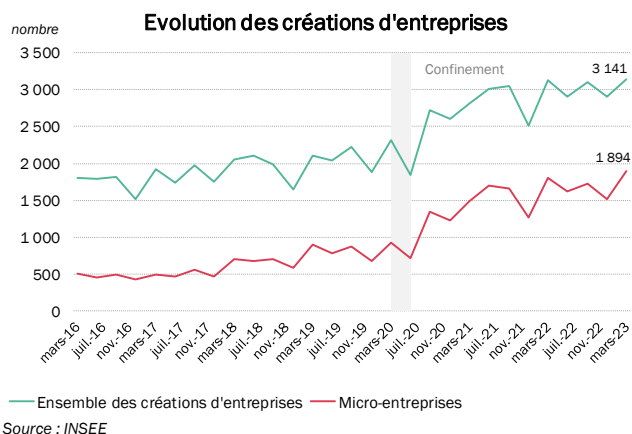
### ◆ L'entrepreneuriat plébiscité par les micro-entreprises

Les créations d'entreprises repartent à la hausse en début d'année, avec 240 entités supplémentaires par rapport au quatrième trimestre 2022 (+8,2%). En comparaison annuelle, l'évolution est quasi stable (+0,3%). Au total, ce sont 3 140 nouvelles entreprises qui font leur apparition au premier trimestre 2023.

Cependant, cette reprise est tirée par la croissance du statut d'entreprises individuelles (+16,4% en glissement trimestriel et +1% en rythme annuel, soit 2 306 nouvelles entités), tandis que les 835 sociétés créées sont en repli trimestriel de -9,3% (-1,8% en rythme annuel).

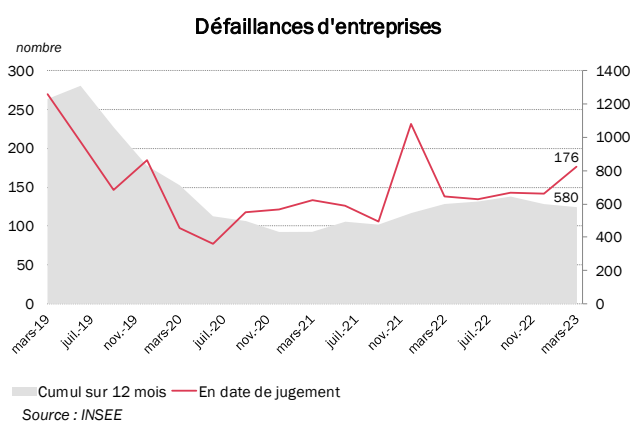
Les micro-entreprises s'envolent de +24,7% en évolution trimestrielle, pour atteindre 1 894 nouvelles entités sur les trois premiers mois de 2023. Elles représentent pour la première fois 60% du total d'entreprises créées. En volume, on observe près de 100 micro-entreprises de plus qu'au premier trimestre 2022 (+5,3%), et 380 entités supplémentaires par rapport au trimestre passé. En comparaison du premier trimestre 2022, les créations de micro-entreprises dans la filière industrielle sont en plein essor (+39,6%), suivie des services (+19,9%) et de la construction (+9,1%).

Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises chutent de -9,8% en rythme trimestriel et -6,5% en comparaison annuelle, soit 1 247 entités au premier trimestre 2023. La plus forte progression annuelle concerne le secteur industriel (+12,8%), suivi de la filière construction (+2,6%), tandis que les services et le secteur commerce, transports, hébergement et restauration fléchissent de -0,5% et -12,7% respectivement.



## Les défaillances en hausse

Malgré le boom des créations d'entreprises au premier trimestre 2023, les défaillances d'entreprises repartent à la hausse sur la période. On recense 176 entreprises en faillite (soit +23,9% en glissement trimestriel et +27,5% en rythme annuel).



## Le resserrement monétaire contraint davantage l'investissement

Les taux de référence des marchés financiers sont dans une tendance haussière depuis juillet 2022, suite à des relèvements successifs des taux d'intérêt par la Banque Centrale Européenne afin d'agir face à la forte augmentation des prix.

Le taux interbancaire de la zone euro - l'Euribor 3 mois - continue d'augmenter en début d'année, pour atteindre 2,63%, soit +3,2 points par rapport au premier trimestre 2022. Le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) - applicable sur le marché secondaire des emprunts d'Etat d'une durée supérieure à 7 ans -, et l'Euro short-term rate (€STR) - déterminant les taux des livrets réglementés - s'affichent respectivement à 2,9% et 2,25%, soit +2,3 points et +2,8 points.

L'analyse des taux réels permet, en retirant l'inflation des taux financiers, d'avoir une vision plus réaliste des conditions d'emprunt ou d'épargne. La progression de l'€STR réel et de l'Euribor 3 mois déflaté sur le premier trimestre (+1,38 points et +1,72 points respectivement), rendent les placements sur livrets réglementés plus avantageux que les prêts à la consommation ou à l'investissement.

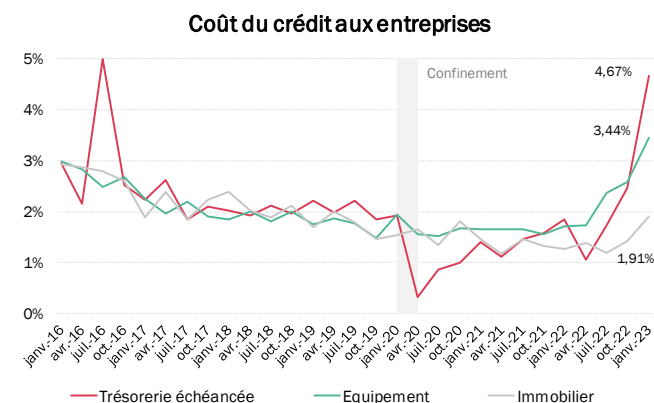
## Des répercussions locales corrélées

Hormis le taux d'intérêt du crédit immobilier, les taux appliqués aux entreprises par les banques locales sont supérieurs à ceux constatés au niveau national.

En janvier 2023, le coût du crédit de trésorerie échéancée est de 4,67% (3,41% en France entière), soit la plus forte valeur observée depuis juillet 2016 (4,98%). Cela représente une hausse de +2,2 points en glissement trimestriel, et +2,8 points vs. janvier 2022.

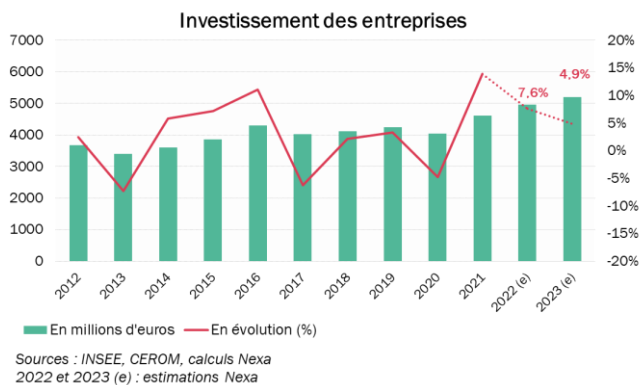
Le taux du crédit à l'équipement, dont la durée moyenne est de 12,5 ans pour un montant moyen de 174 000 €, augmente de 0,86 point entre octobre 2022 et janvier 2023. Son évolution sur un an est de 1,7 point, soit un taux de 3,44% en début d'année (3,34% en France entière).

Après un déclin au précédent trimestre, le taux d'intérêt appliqué aux découverts repart en janvier 2023, pour atteindre 6,75% (4,59% en France entière), soit +2,58 points en rythme trimestriel et +3,9 points vs. janvier 2022.



## Ralentissement au niveau macro-économique

La modélisation économétrique de la croissance réunionnaise de Nexa permet d'estimer une évolution de la formation brute de capital fixe de +7,6% en 2022, et de +4,9% en 2023. Cela représente 5 205 M€ d'investissements sur le territoire en 2023 (à prix courants).



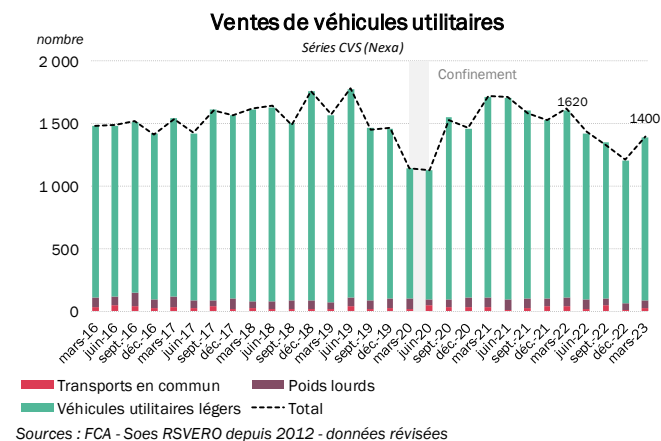
Le recul de -4,2% en glissement annuel des importations de biens d'équipement professionnel (hors avions) sur le premier trimestre confirme la perte de vitesse de l'investissement réunionnais en début d'année. En comparaison du trimestre passé, cette catégorie diminue de -14,6%, soit 417,3 M€.

### Rebond saisonnier des ventes de véhicules utilitaires

Au premier trimestre 2023, 1 400 véhicules utilitaires ont été vendus à La Réunion, soit une hausse de +15,6% en comparaison du trimestre précédent, mais un recul de -13,6% en rythme annuel. En volume, cela représente une réduction de 220 immatriculations neuves en un an (données CVS).

Tous les types de véhicules sont concernés par ce recul des ventes : les véhicules utilitaires légers (-12,7% vs. le premier trimestre 2022), les transports en commun (-44,5%) et les poids lourds (-9,9%).

Le resserrement des conditions d'emprunt, les difficultés d'approvisionnement et la forte inflation sont à l'origine de ce fléchissement annuel.



## Des tendances sectorielles divergentes

Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

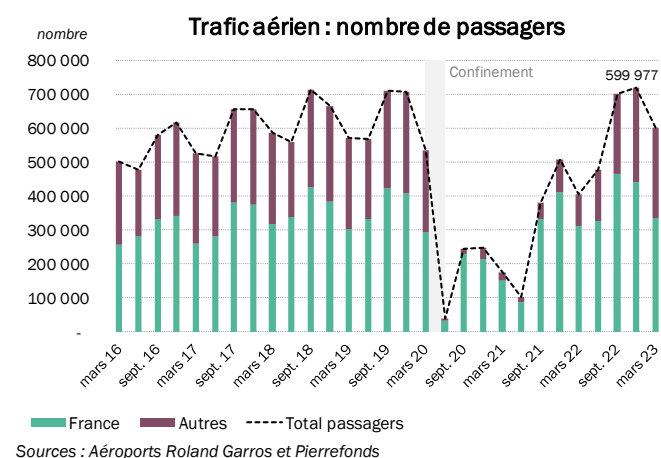
### La réouverture des lignes régionales booste le trafic aérien

Sur les trois premiers mois de l'année, le nombre de passagers aériens croît de +48,1% vs. la même période en 2022, et de +5,4% vs. 2019 (période pré-Covid). On recense un total de 599 980 passagers, dont 56% venant de la métropole (+8,2% vs. 2022 et +11,7% vs. 2019). Si la réouverture depuis le second trimestre 2022 des lignes suspendues en raison de la crise sanitaire permet d'atteindre ce niveau, le trafic aérien des autres destinations reste pour le moment en recul de -1,7% vs. 2019, avec 264 000 passagers.

En termes de parts de marché, Air Austral et Air Mauritius continuent de profiter de l'ouverture des frontières régionales en 2022 et de l'assouplissement des procédures de voyage notamment la suppression des passeports vers l'île Maurice pour les Réunionnais.

Leurs parts de marché respectives passent de 30,3% et 3,5% au premier trimestre 2022 à 42% et 11,7% en

début d'année 2023. A l'inverse, les compagnies essentiellement positionnées vers les destinations nationale et européenne perdent du terrain, à l'image d'Air France (31,4% à 21,3%), Corsair (18,5% à 12,9%), et French Bee (14,8% à 10,2%).



Au premier trimestre 2023, le nombre de passagers arrivant sur le territoire est de 304 190 (+4% vs. 2019), tandis que le trafic au départ de La Réunion atteint 295 790 (+6,8% vs. 2019).

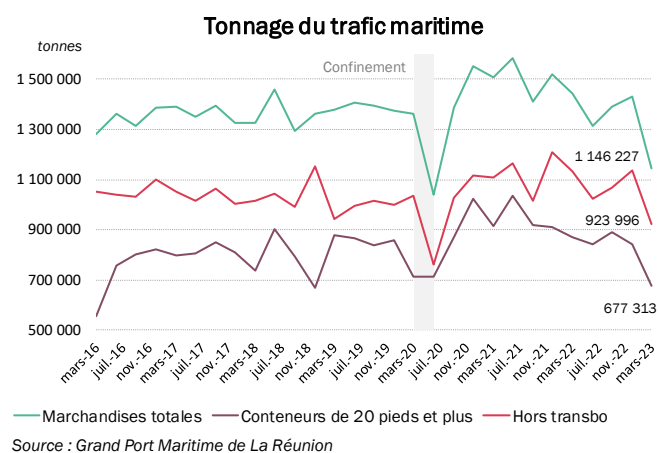


## Le trafic maritime impacté par les grèves

Les 15 jours de grève au Grand Port Maritime de La Réunion en début d'année ont ralenti l'activité du **trafic maritime** du premier trimestre 2023.

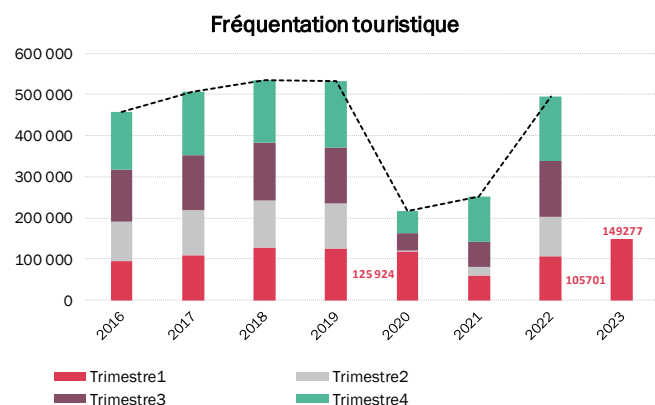
Le total de marchandises échangées s'élève à 1 146 kT, soit une chute de -20% par rapport au trimestre précédent et -20,7% en glissement annuel.

Sur la période, on dénombre également 69 430 conteneurs EVP déplacés, en recul de -21,5% du nombre total en comparaison du premier trimestre 2022. Le trafic hors transbordement affiche une baisse de -18,3% en glissement annuel, pour atteindre 923 996 tonnes au premier trimestre 2023.



## Le tourisme dopé par l'ouverture des liaisons

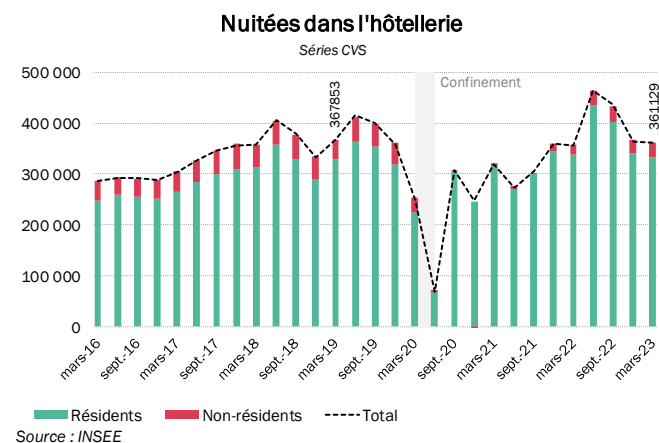
La fréquentation touristique de l'île mesurée par l'IRT repart de plus belle après avoir été mise en pause durant les années Covid. Sur le premier trimestre 2023, 149 280 touristes extérieurs visitent La Réunion, soit +41,2% en comparaison du premier trimestre 2022, et +18,6% vs. celui de 2019 (période pré-Covid).



Selon l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion, les entreprises de l'hébergement et de la restauration enregistrent une augmentation de +22% de leur activité en début d'année par rapport à 2022. Cette évolution est à relativiser du fait des conditions de voyage encore restreintes début 2022 et de l'inflation qui est intégrée.

La fréquentation de l'hôtellerie classée est relativement contenue au premier trimestre 2023, avec 361 420 nuitées réservées (données CVS), soit +1,3% par rapport à la même période en 2022. En revanche, on note une baisse de la fréquentation de -1,7% en comparaison du premier trimestre 2019 (période pré-Covid).

On constate un affaiblissement des réservations de nuitées par les touristes locaux sur les trois premiers mois de 2023, soit 332 230 nuitées (-1,5% en rythme annuel - données CVS). A l'inverse, le nombre de nuitées réservées par les non-résidents est en augmentation de 52,6% au premier trimestre 2023 par rapport à celui de 2022, soit 28 800 réservations (données CVS).



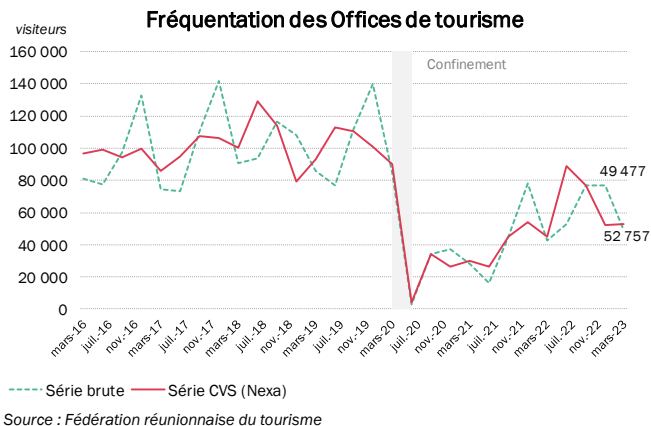
Cette évolution significative peut être liée à l'ouverture des lignes aériennes régionales à l'été 2022 incitant les Réunionnais à quitter l'île pour les vacances, mais également à un changement des habitudes, les touristes préférant d'autres modes hébergements que l'hôtellerie classée.

## Une modification de l'offre touristique

L'enquête de fréquentation de l'IRT confirme cette tendance. Celle-ci comptabilise 821 450 nuitées hors séjours de plus de 4 mois en location saisonnière au premier trimestre 2023, soit +120,4% en évolution annuelle, et +55,9% vs. la même période en 2019. Les séjours dans les gîtes, maisons d'hôtes et campings augmentent de +79,7% sur un an, pour atteindre 76 409 nuitées sur les trois premiers mois 2023, mais sont en retrait par rapport à 2019 (-15,2%). A l'inverse, on note une diminution annuelle de -52,3% des séjours au sein des résidences de tourisme (12 845 nuitées), et de -36,3% en comparaison de 2019.

Les offices de tourisme de l'île rencontrent toujours des difficultés à retrouver les niveaux de fréquentation d'avant-crise. Au premier trimestre 2023, les agences ont accueilli 52 760 touristes, soit une diminution de -43,3% par rapport à la même période en 2019 (données CVS).

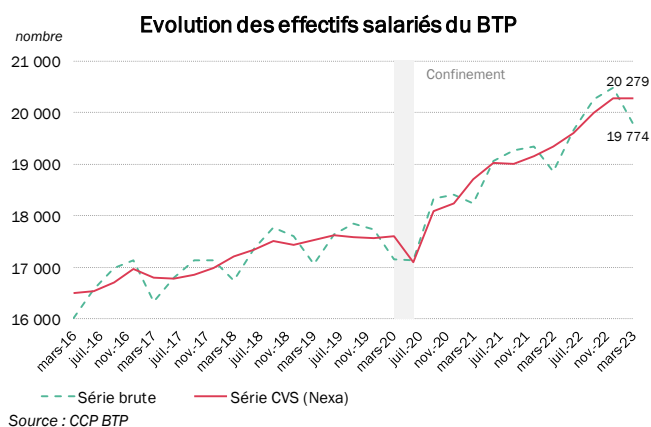
En comparaison de l'année précédente, les chiffres sont plus positifs, avec une hausse de +17,8% de la fréquentation par rapport au premier trimestre 2022.



## La construction hésitante face aux prix des matériaux

L'analyse des experts-comptables révèle une progression de +10,9% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la construction sur les trois premiers mois de l'année. Ces derniers constatent également des coûts de construction toujours élevés, malgré un léger ralentissement en début d'année par rapport à 2022.

De janvier à mars 2023, les effectifs salariés dans la filière BTP progressent de +4,9% en rythme annuel, pour atteindre plus de 19 770 salariés sur la période.



## Les routes soutiennent la commande publique

Au premier trimestre 2023, on constate une progression de +16,4% du montant total des travaux financés par les principaux maîtres d'ouvrage publics, pour un montant global de 51,8 M€. La part consacrée aux routes évolue de +77,7%, passant de 11,2 M€ à 19,9 M€, tandis que les constructions publiques et le génie civil diminuent respectivement de -1,9% et -9% (22,2 M€ et 9,7 M€).

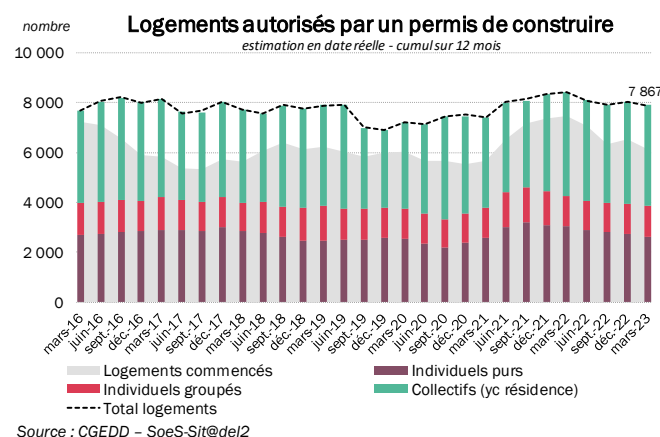
## L'activité logement en net repli

Les mises en chantier s'essouffent en début d'année, on relève 6 100 logements commencés en cumul 12 mois au premier trimestre 2023, soit -18,3% par rapport à la même période un an plus tôt, et -6,6% en glissement trimestriel.

Toutes les catégories sont à la baisse. Les logements collectifs et individuels groupés chutent respectivement de -21,2% (3 100 logements), et -22,6% (800 logements) en comparaison du premier trimestre 2022. Les logements individuels purs subissent une baisse plus modérée (-10,7% soit 2 230 logements).

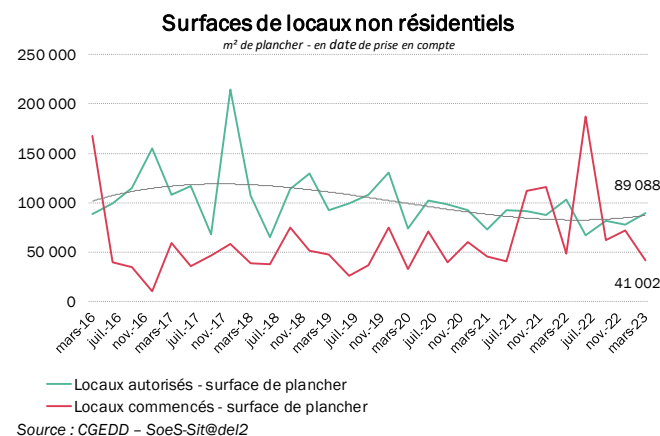
Du côté des permis de construire, les 7 770 logements autorisés en cumul annuel sur 12 mois représentent une diminution de -7,9% vs. le premier trimestre 2022, et de -2,1% en évolution trimestrielle.

Seule la catégorie des logements individuels groupés voit son nombre de permis de construire augmenter sur la période, soit +2,7% en glissement annuel et +5,6% vs. le quatrième trimestre 2022 pour 1 270 logements.



## Tassement sur les locaux d'activité

Les mises en chantier des locaux d'activité s'effondrent en début d'année par rapport au trimestre précédent (-42,6%), et sont en repli de -15,3% en comparaison du premier trimestre 2022. La surface de plancher recensée sur les trois premiers mois de l'année atteint 41 000 m<sup>2</sup>, et elle s'élève à 361 530 m<sup>2</sup> en cumul 12 mois (soit -14,3% vs. le premier trimestre 2022).



La surface des locaux autorisés par un permis de construire représente 89 100 m<sup>2</sup> au premier trimestre 2023, soit +15,2% vs. le trimestre passé et -13,4% en comparaison de la même période en 2022. En cumul sur 12 mois, on note une baisse de -16% par rapport au premier trimestre 2022, et de -4,2% vs. le trimestre passé, pour une surface totale de 315 000 m<sup>2</sup>.

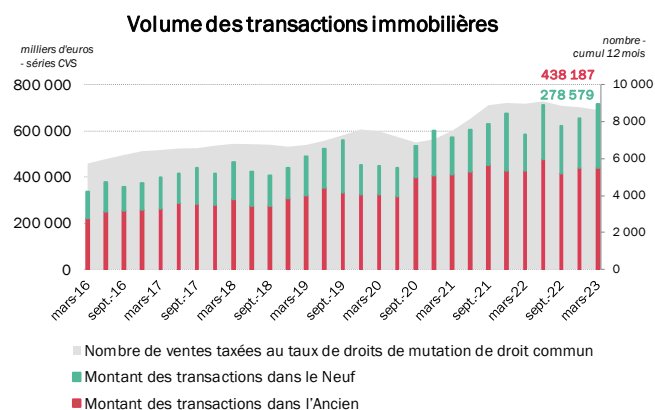
### ◆ L'activité immobilière donne des signes de faiblesse

Sur le marché de l'immobilier, l'effet inflationniste est davantage présent dans les transactions liées au segment neuf. Le montant total des transactions atteint 279 M€ (données CVS) au premier trimestre 2023, soit un bond de +74% par rapport à la même période un an plus tôt, et +29,4% vs. le trimestre passé.

L'évolution du montant des transactions dans l'immobilier ancien est plus modérée sur la période étudiée. On enregistre 438 M€ de ventes sur les trois premiers mois de l'année (CVS), soit une hausse de +2,9% vs. le premier trimestre 2022. En revanche, on note une légère baisse en glissement trimestriel (-0,4%).

Le nombre de transactions immobilières dans l'ancien continue de décliner. De janvier à mars 2023, on enregistre 8 635 ventes, soit un repli trimestriel de -1,7%, et une baisse de -3,8% en comparaison du premier trimestre 2022. Ce sont près de 340 ventes en moins par rapport à 2022.

En dépit de cette baisse des transactions mais tiré par des prix toujours plus élevés, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur immobilier poursuit son ascension, comme le soulignent les experts-comptables de La Réunion. Au premier trimestre 2023, celui-ci progresse de +7,7% en comparaison de la même période un an plus tôt.

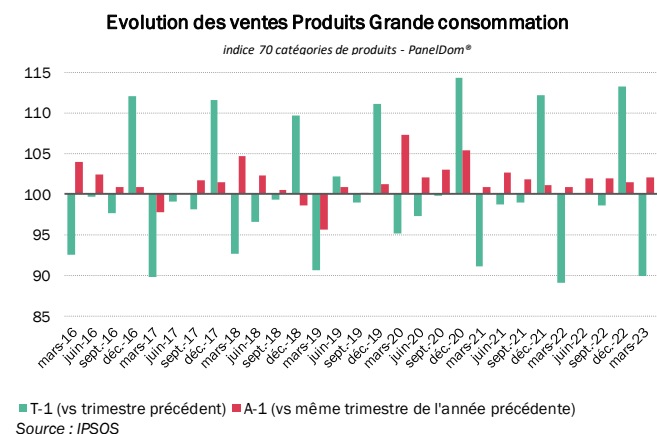


### ◆ Les commerces inégaux face à l'inflation

Selon la note des experts-comptables de La Réunion, les entreprises de la filière commerce ont un chiffre d'affaires stable en début d'année 2023, après plusieurs trimestres d'activité en hausse.

Cependant, dans le sous-secteur du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, on constate une augmentation de +2,9% de l'activité au premier trimestre 2023, favorisée par la période des soldes de février.

Du côté des ventes de produits de grande consommation, les consommateurs se restreignent après les fêtes de fin d'année. L'indicateur IPSOS basé sur 70 catégories de produits diminue de -10,1 points en début d'année par rapport au quatrième trimestre 2022, mais il reste positif en comparaison du même trimestre de l'année précédente (+2 points).

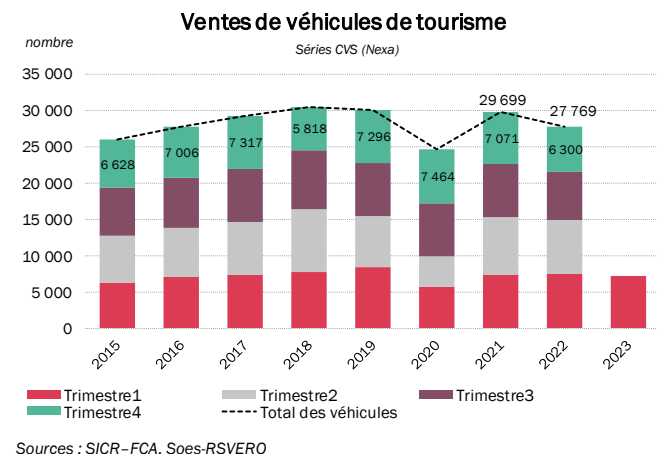


La fréquentation des circuits alimentaires (avec ou sans achat) est stable sur la période en glissement annuel, mais diminue de -0,9 point en comparaison trimestrielle.

### Les concessionnaires subissent un arbitrage

Du côté des ventes de véhicules de tourisme, on enregistre une baisse de -4,4% comparativement au premier trimestre 2022, soit 7 190 immatriculations neuves en début d'année (données CVS). Par rapport à la période pré-Covid, les ventes chutent de -14,1%. La contraction du crédit et les difficultés d'acheminement pèsent sur les décisions d'achat des ménages.

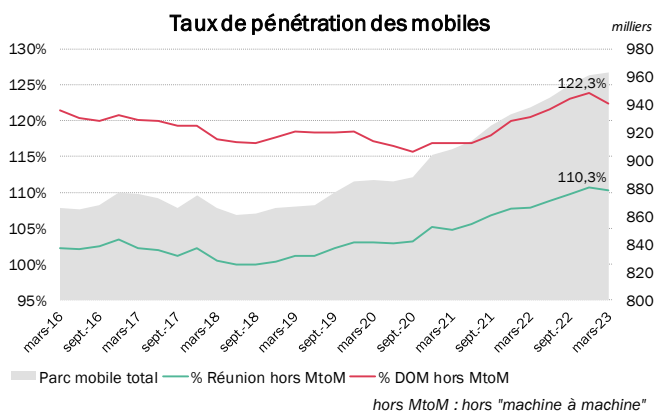
En comparaison du trimestre passé toutefois, le nombre d'immatriculations neuves de véhicules de tourisme évolue positivement (+14,1%).



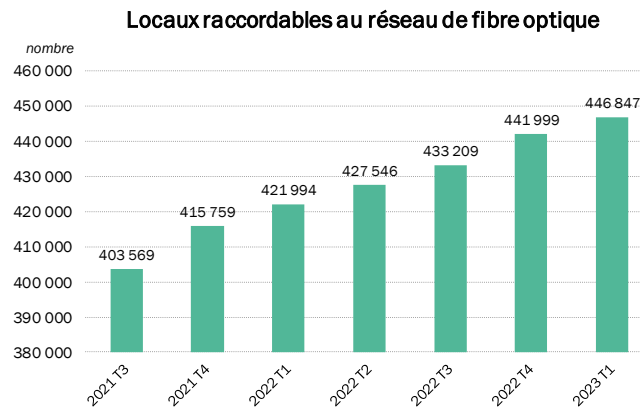
## ● L'infrastructure numérique poursuit son extension

Le taux de pénétration des mobiles fléchit légèrement entre le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, passant de 110,7% à 110,3% (-0,4 point), mais reste supérieur de +2,4 points par rapport à son niveau relevé en début d'année 2022.

Le parc mobile progresse de façon continue, avec 963 000 cartes SIM au premier trimestre 2023 (+2,7% en rythme annuel). Cette évolution du marché indique une marge de progression pour usage professionnel, complémentaire à l'usage privé. Toutefois, en étant 4 fois plus rapide que celle de la population, elle devrait ralentir et se stabiliser à l'avenir.



Le raccordement en fibre optique progresse de façon continue. Au premier trimestre 2023, on enregistre près de 446 850 locaux raccordables, soit une hausse de +5,9% comparativement à la même période un an plus tôt. En évolution trimestrielle, la croissance est plus modérée qu'au quatrième trimestre 2022 (+1,1% vs. 2,0%), soit 4 850 locaux supplémentaires entre les deux périodes.



La nouveauté dans le réseau Internet de l'île concerne la mise en service du réseau Internet satellitaire Starlink au premier trimestre 2023. Selon l'ARCEP, cette technologie s'appuyant sur une connexion via une constellation de satellites, devrait permettre de desservir les zones non couvertes par les réseaux fibrés.

# Les évènements marquants du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

## Janvier

### ◆ Emploi

Organisée par Pôle Emploi, la 5<sup>ème</sup> édition de la **Semaine des métiers du numérique** vise à favoriser les rencontres entre les acteurs de la filière numérique et divers profils (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion professionnelle, etc.).

L'évènement est rythmé par des ateliers de découverte des métiers et des formations du secteur, des démonstrations, des webinaires, des sessions d'acculturation, et permet de faire découvrir les outils d'accompagnement mis en place par Pôle Emploi.

### ◆ Insertion professionnelle

Le département de La Réunion, la CCI France et la CCI Réunion co-signent une déclaration d'intention afin d'améliorer l'**accompagnement des bénéficiaires du RSA** qui créent leur activité. L'intérêt est de soutenir les bénéficiaires du RSA en amont de la création de leur entreprise et durant les trois premières années d'activité. Les différents leviers d'accompagnement du développement et du maintien de l'emploi des bénéficiaires du RSA, tels que l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi ou le Contrat initiative emploi, seront également renforcés par cette coopération.

## Février

### ◆ Agriculture

Une délégation réunionnaise composée de 32 agriculteurs-exposants participe au **Salon de l'Agriculture** afin de présenter et valoriser le savoir-faire local. Parmi les nouveautés de cette année, on note le **label "100% La Réunion"**, lancé par le Département de La Réunion en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'ADIR, la Région, l'ARIFEL, l'ARIV, l'ARIBEV, le Syndicat du Sucre, la FRCA Réunion et l'Institut de la qualité et de l'agro écologie. Cette nouvelle marque mise sur la transparence et la traçabilité des produits dont les compositions sont issues en totalité de la production réunionnaise, et le renforcement de la visibilité du savoir-faire local à La Réunion et à l'international.

En amont du Salon de l'Agriculture, les participants réunionnais ont échangé avec le Président de la République sur divers sujets tels que la souveraineté alimentaire, les produits phyto-sanitaires, les plantes médicinales de La Réunion, ou encore la retraite et l'inflation.

### ◆ Visite ministérielle

A l'occasion de sa visite officielle **Monsieur Jean-François Carencio, Ministre délégué chargé des Outre-mer**, a abordé plusieurs thématiques lors de rencontres avec les acteurs et élus locaux : formation, développement économique, autonomie alimentaire, logement, jeunesse et santé.

Dans ce contexte, Monsieur Jean-François Carencio a échangé avec la présidente de région, Madame Huguette Bello, sur la reconduction du « PACTE » par l'État et sur les futurs lycées des métiers de la mer et des métiers du tourisme. Autre sujet évoqué lors des échanges avec les chambres consulaires : l'ouverture d'un bureau d'accueil destiné aux entreprises endettées.

## Mars

### ◆ Emploi

La 7<sup>ème</sup> édition de la **Semaine des métiers du maritime et du fluvial**, portée par Pôle emploi, a pour enjeu la promotion des métiers du secteur et la mise en réseau des acteurs et des candidats potentiels. Dans ce cadre, les participants peuvent visiter les entreprises de la filière, découvrir des témoignages, assister à des conférences et à des ateliers d'informations.

### ◆ Environnement

Près de 130 personnes ont participé aux **Rencontres de l'eau** organisées par l'Office de l'Eau Réunion afin d'établir le bilan des réalisations et les perspectives de gestion durable de l'eau. Lors de tables rondes et de visites de terrain, les acteurs ont échangé sur le changement climatique, la coopération, la gouvernance, la connaissance, l'implication des citoyens, et le partage d'expérience des îles et pays partenaires.

### ◆ Agriculture

Le **prix de l'innovation** a été remis à Madame Béatrice Duchemann-Donnay, exploitante agricole à Sainte-Rose lors du concours national des Trophées de l'agro-écologie 2022-2023 du Salon de l'agriculture.

Ses productions certifiées bio de vanille sous-bois, letchis et palmistes et ses valeurs centrées sur la biodiversité, le lien intergénérationnel, la qualité des produits et la sécurité économique lui ont permis de recevoir le prix national, mettant ainsi à l'honneur le savoir-faire local en matière d'agro-écologie.

### ◆ Vie chère

La **Commission d'enquête parlementaire de la vie chère en Outre-mer**, créée par l'Assemblée nationale en février 2023, a désigné ses membres parmi lesquels figurent les élus réunionnais Monsieur Philippe Naillet et Monsieur Jean-Hugues Ratenon. Le rôle de la commission, qui pour le pouvoir d'auditionner sous serment, est de faire la transparence sur la détermination des prix appliqués dans les départements et régions d'outre-mer et de recommander des solutions à la vie chère.

# Définitions & acronymes

## ACOSS

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale est, en France, la caisse nationale qui coordonne l'ensemble des organismes participant au recouvrement du régime général de sécurité sociale.

## ARCEP

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

## Base 100

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100 ; on dit : indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

## CCP – BTP

Caisse de Congés Payés - Bâtiment et travaux publics

## Catégories des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM)

**A :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi. **B :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus) au cours du mois. **C :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

## CEROM

Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer

## Correction des variations saisonnières (CVS)

Technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières sur les données qui sont dues à la structure du calendrier annuel, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Par exemple, dû aux vacances scolaires de juillet-août, le trafic aérien augmente toujours au troisième trimestre. La CVS permet d'effacer « l'effet vacances » de l'évolution observée afin de ne retenir que la variation conjoncturelle attendue en l'absence des influences calendaires.

## Date de prise en compte (DPC)

Relatif aux permis de construire. Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données Sit@del2. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents.

## Date réelle (DR)

Relatif aux permis de construire. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

## Droit commun

Ensemble des règles juridiques applicables à toutes les situations qui ne font pas l'objet de règles spéciales ou particulières.

## Droits de mutation

Improprement appelés aussi « frais de notaire » s'appliquent à la quasi-totalité des mutations à titre onéreux portant sur des biens immobiliers, notamment à tous les achats ou ventes de logements.

## ETP

Equivalent Temps Plein

## EVP (équivalent vingt pieds)

Unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. On l'utilise pour simplifier le calcul du volume de conteneurs dans un terminal ou dans un navire. Un conteneur de 20 pieds vaut 1 EVP et un conteneur de 40 pieds en vaut 2.

## Inflation sous-jacente

Hausse des prix intrinsèque qui n'inclut pas les grands postes à prix volatiles et qui permet ainsi de dégager une tendance de long-terme. Elle est calculée en excluant les prix des produits frais, du tabac et des produits pétroliers.

## Microentreprise vs auto-entrepreneur

Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME). Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de micro-entrepreneur, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014 (*source INSEE*).

## Parc mobile

Ensemble des cartes SIM en service enregistrées à l'Enregistreur de Localisation Nominal (HLR) d'un opérateur à la date considérée.

## Parc MtoM

Nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine. Ces cartes sont par exemple utilisées pour le traçage des objets et outils de travail, à des fins d'actualisation de données, d'identification et de surveillance de tous ordres, etc.

## PAX

Nombre de passagers

## PPA et PPV

Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat et Prime de partage de la valeur

## Prix courants (ou en valeur nominale ou en valeur)

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, sans déduction de la variation des prix.

## Prix constants (ou en valeur réelle ou en volume)

Prix en valeur réelle, c'est-à-dire après déduction de l'effet de l'inflation.

## Taux de pénétration

Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population considérée.

## Transbordement

Le transbordement consiste à faire transiter une marchandise du quai de réception vers le quai d'expédition, sans passer par un lieu de stockage.

# L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

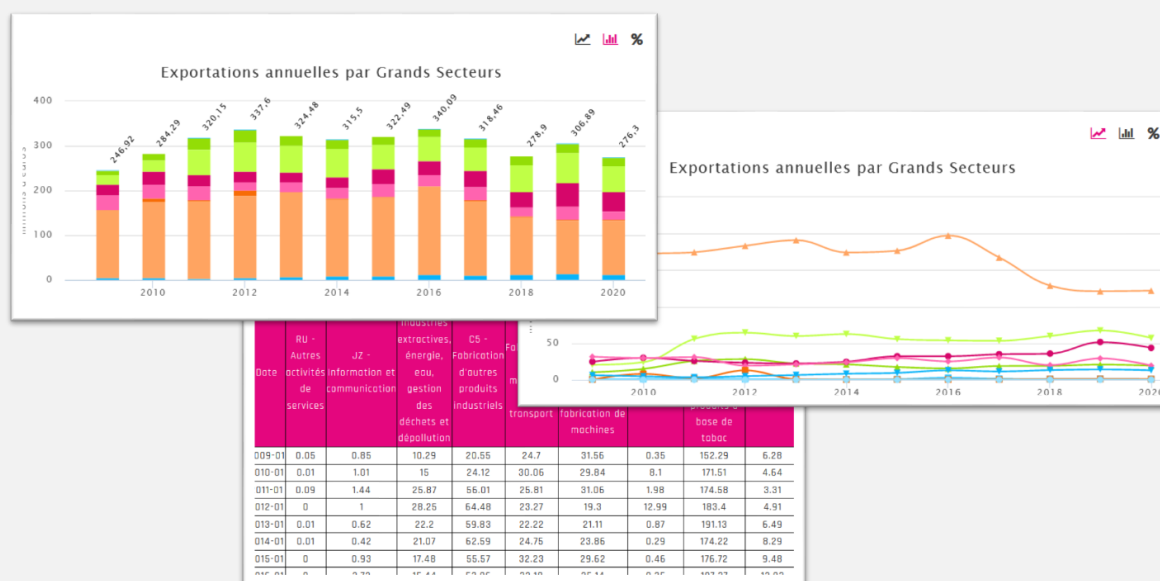
Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

## Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat  
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régionale, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

### Observatoire Régional de l'Economie

Directeur de la publication : Fabrice VANDOMEL

Rédaction : Frédéric LORION, Rekha GRIMOIRE

Conception et édition : Nexa - Contact : [observatoire@nexa.re](mailto:observatoire@nexa.re)



Le programme d'actions 2023 est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.